



Chère affiliée, cher affilié,

Malgré nos nombreuses actions de protestation, telles que les **arrêts de travail**, les **mobilisations locales** et la **concentration devant le Parlement le mercredi 11 décembre**, où nous avons clairement démontré que le décret « Programme » allait nuire à l'enseignement dans son ensemble (pas uniquement l'enseignement qualifiant) par des mesures discriminatoires, les **parlementaires ont malgré tout ratifié (majorité contre opposition) cet avant-projet de décret sans l'amender significativement.**

Nous n'abandonnons pas le combat ! Notre détermination reste intacte, et nous continuons à défendre le droit à un enseignement de qualité pour toutes et tou.te.s et à des conditions de travail dignes pour les personnels.

Voici les actions « enseignement » prévues pour le mois de janvier :

- **Le 15 janvier :** Action locale ciblée sur le comptage. Le but est de montrer les dégâts du décret programme de manière concrète en utilisant le maximum de moyens de communication.
- **La semaine du 20 janvier :** Des arrêts de travail en front commun se tiendront dans les établissements d'enseignement. Nous vous apporterons les informations nécessaires afin de démontrer que le maintien du statut dans l'enseignement est indispensable pour préserver l'égalité de traitement, la protection contre l'arbitraire, les acquis sociaux, ...
- **Les 27 et 28 janvier : 48 heures de grève générale car « L'école est un droit pour tou.te.s ! »**
 - **Le 27 janvier :** Manifestation communautaire à Bruxelles dès **11h**.
 - **Le 28 janvier :** Grève générale.

Le gouvernement fédéral peine à se mettre en place. Une quatrième version de la note du formateur Bart De Wever est sur la table. Sous couvert d'une modernisation du secteur public, cette note s'attaque aux acquis des fonctionnaires, notamment à leur retraite. Nous nous joindrons donc à la concentration le **13 janvier devant la Tour des Pensions.**

Les informations précises sur les actions vous arriveront dans le courant de la semaine de la rentrée, après les vacances d'hiver.

Sans réaction, sans geste fort du gouvernement, nos actions continueront de plus belle, et nous comptons sur chacun de vous pour amplifier le mouvement. Ensemble, nous ferons entendre notre voix et lutterons pour l'avenir de notre enseignement. Dès janvier, le front commun déposera un préavis de grève illimité, afin de couvrir les actions locales qui s'organiseront et seront coordonnées par vos permanents régionaux.